



CC Lot et Tolzac (Siren : 244701405)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Castelmoron-sur-Lot
Arrondissement	Marmande
Département	Lot-et-Garonne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	26/12/1996
Date d'effet	26/12/1996

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Daniel BAECHLER

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	avenue de Comarque
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	47260 Castelmoron sur Lot
Téléphone	05 53 84 82 48
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	7 446
Densité moyenne	29,03

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
47	Brugnac (214700429)	187
47	Castelmoron-sur-Lot (214700544)	1 774
47	Coulx (214700718)	240
47	Hautesvignes (214701187)	169
47	Labretonie (214701229)	180
47	Laparade (214701351)	398
47	Le Temple-sur-Lot (214703068)	1 034
47	Monclar (214701732)	876
47	Montastruc (214701823)	291
47	Pinel-Hauterive (214702060)	575
47	Saint-Pastour (214702656)	408
47	Tombefeu (214703092)	473
47	Tourtrès (214703134)	137
47	Verteuil-d'Agenais (214703175)	604
47	Villebramar (214703191)	100

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
<i>Actions sociales « petite enfance, enfance et jeunesse » - création, gestion et animation d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), - création, gestion et animation de structures d'accueil collectif, - élaboration et gestion des contrats « enfance » et « temps libre » et du Contrat Educatif Local (CEL) ainsi que tous autres contrats de même nature qui peuvent s'y substituer et mise en oeuvre du contenu de ces contrats »</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Activités péri-scolaires
- <i>Elaboration et gestion des contrats « enfance » et « temps libre » - Elaboration et gestion du contrat « éducatif local » ( CEL )</i>

- Activités culturelles ou socioculturelles - aide à l'animation culturelle - aide à la formation des acteurs culturels
- Activités sportives - aide à la formation du personnel d'encadrement des clubs sportifs agréés et affiliés à une fédération nationale : formateur breveté de 2ème et 3ème degré, ainsi que breveté d'Etat - aide au fonctionnement des clubs sportifs agréés et affiliés à une fédération nationale : en fonction du nombre de licences joueurs et de jeunes de moins de 18 ans
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Constitution de réserves foncières - Création de réserves foncières avec droit de préemption pour l'agrandissement de la zone d'activités existante de « Gouneau » sur le territoire de la commune de Le Temple sur Lot.
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (P.A.V.E.).
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie - création, aménagement et entretien des voies communales retenues dans leur totalité d'intérêt communautaire à titre facultatif : mise en oeuvre ou participation à des programmes ou opérations d'intérêt communautaire avec les communes membres, dans le domaine de la voirie, par conventions et prestations de service
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme -tourisme : * accueil, information, promotion et valorisation du tourisme, * aide à la réalisation de projets innovants de promotion, * actions de communication visant la promotion des productions agricoles, la valorisation du patrimoine public et privé, la mise en valeur des paysages, le développement de la vie associative du territoire communautaire, * balisage et aide à l'ouverture et à l'entretien des chemins de découverte inscrits au plan départemental de randonnées
Logement et habitat
- Politique du logement social - aide à la construction ou à la réhabilitation de logement locatif
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) Réalisation et gestion des infrastructures nécessaires au déploiement d'un réseau haut débit de communication
- NTIC (Internet, câble...) Aménagement numérique du territoire tel que défini par les dispositions de l'article L. 1425-1 du CGCT.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
47	Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot et Garonne (254702582)	SM ouvert	243 051
47	Lot-et-Garonne Numérique (200044584)	SM ouvert	343 059
47	S. MIXTE pour l'aménagement de la vallée du Lot (254702384)	SM ouvert	104 091

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)